



## Espagne

Source : «GEOATLAS.com  
© 2009 © Graphi-Ogre »

### Données générales

**Superficie** : 505 986 km<sup>2</sup>

**Capitale** : Madrid

**Monnaie** : Euro

**Langue** : Castillan, Catalan, Basque et Galicien

**Population** : 47 265 321 habitants (au 1<sup>er</sup> janvier 2013)

#### Démographie :

- Densité (habitant/km<sup>2</sup>) : 93,4
- Taux de croissance : +0,3 %
- Indice de fécondité : 1,38
- Espérance de vie (en années) : 78,8 pour les hommes et 84,8 pour les femmes
- Taux d'alphabétisation: 97,9%



Source : «GEOATLAS.com © 2009 © Graphi-Ogre »

#### Infrastructures

L'Espagne dispose du 4<sup>ème</sup> réseau ferroviaire de l'UE et du 1<sup>er</sup> réseau à grande vitesse. Elle bénéficie également d'un réseau de 47 aéroports ainsi que de 46 ports d'intérêt général. Elle se classe en 4<sup>ème</sup> position pour le transport maritime de marchandises, derrière le Royaume-Uni, les Pays-Bas et l'Italie. Son positionnement géostratégique constitue un réel atout, et fait de l'Espagne un des centres les plus importants en matière de transport de marchandises et de passagers.

De la même façon, l'Espagne dispose d'un des plus importants réseaux routiers et autoroutiers de l'Union européenne en nombre de kilomètres. En effet, le réseau routier qui dépasse les 165 466 kilomètres dans tout le pays, a plus que triplé son extension depuis 1982. Le réseau autoroutier atteint les 15 621 kilomètres en 2010 (soit 9,2 % de l'ensemble des routes espagnoles), situant l'Espagne à la deuxième place européenne, après l'Allemagne.

### Données politiques

#### Type de régime

L'Espagne est une monarchie parlementaire. Le président du gouvernement n'est pas élu au suffrage universel direct, mais par les députés à l'issue d'élections législatives, qui ont lieu tous les 4 ans, ou en cas de démission du président au pouvoir.

#### Les dernières et prochaines élections

Les dernières élections générales ont eu lieu le 20 novembre 2011. Les prochaines auront lieu en 2015.

#### Les principaux dirigeants

- Sa Majesté le Roi Juan Carlos 1<sup>er</sup> de Bourbon, depuis novembre 1975
- Chef du gouvernement : Mariano Rajoy (centre droit), depuis décembre 2011
- Chef de l'opposition : Alfredo Rubalcaba (centre gauche, PSOE), depuis février 2012

## Données économiques en 2012

### Principaux indicateurs économiques par pays

Indicateurs	Espagne	France
PIB	1 050 Md EUR	2032 Md EUR
Dettes publiques en % du PIB	84,1 %	90,2%
PIB par habitant	22 700 EUR	27 680 EUR
Taux de croissance	-1,4 %	0%
Taux d'inflation	2,9 %	2%
Taux de chômage	25 %	10,2%

Sources : Commission Européenne, INSEE, Banque de France.

### Situation économique

L'Espagne reste un partenaire de premier plan pour la France : outre les 1800 filiales qui s'y sont implantées, l'ensemble des exportations françaises vers ce pays représentent quasiment autant que celles à destination du total des fameux BRIC (Brésil, Russie, Chine, Inde).

Au cours de la dernière décennie, l'Espagne a largement rattrapé son retard par rapport à ses voisins européens. Elle s'est hissée au 12<sup>ème</sup> rang des puissances économiques mondiales, dispose d'entreprises d'envergure internationale qui résistent à la crise dans les secteurs énergétique, des télécommunications, ou de gestion d'infrastructures et elle est devenue la 2<sup>ème</sup> destination touristique au monde. Avec la crise, qui a frappé fortement son économie et certains de ses secteurs clés (BTP, secteur bancaire), l'Espagne doit désormais trouver de nouveaux relais de croissance. Elle s'est aujourd'hui lancée dans la mise en place d'un modèle de production qui crée des opportunités d'affaires dans des secteurs à valeur ajoutée ayant une forte composante d'innovation et d'internationalisation, le secteur extérieur venant compenser la faiblesse conjoncturelle de la demande interne.

Si l'endettement de l'Espagne au début 2013 reste moindre que celui de ses voisins, le taux de chômage atteint 27%, le déficit budgétaire de l'Etat comme des régions est proche de 7 % du PIB et certains grands projets d'infrastructure ont été reportés. Il n'en demeure pas moins que « *la furia* » des Espagnols est difficile à mesurer par un économiste. L'augmentation de 2 points de la TVA, le report de 65 à 67 ans de l'âge de la retraite, la restructuration du système bancaire, la cure d'austérité imposée aux administrations par le gouvernement et les autorités communautaires et la réorganisation du marché du travail n'ont pas débouché sur des grèves ou des manifestations bloquant le pays. En revanche, ils ont eu un impact sur la compétitivité des entreprises et sur les habitudes du consommateur espagnol, qu'il soit un acheteur public ou un ménage, le poussant à agir intelligemment. Son comportement d'achat est désormais plus réfléchi et animé par un mix de critères : « Prix/adéquation à ses besoins/qualité/distribution ». Les nouveaux circuits de distribution en ligne accroissent la possibilité de comparaison. Mais, d'une manière générale, le comportement du consommateur espagnol s'oriente vers la sécurité, le cocooning, la qualité et la rigueur des prix.

La structure économique de l'Espagne est celle d'un pays développé : le secteur des services étant celui qui pèse le plus lourd dans le PIB (70,5 % du PIB national en 2011 générant 74 % de l'emploi), suivi par celui de l'industrie (27 % du PIB national et 21,8 % de l'emploi), puis l'agriculture (2,5 % du PIB pour 4,2 % de l'emploi).

Source SER de Madrid

## Situation financière

Le déficit de l'ensemble des administrations publiques espagnoles a atteint 10,6% du PIB en 2012, dont 7% du PIB hors aides au secteur bancaire.

Le plan d'assistance au secteur bancaire approuvé par Bruxelles a finalement dégagé une enveloppe globale de 39,5 Md EUR en faveur des caisses d'épargne en difficulté générant une dégradation additionnelle des comptes publics, de 3,6 points de PIB. En contrepartie de ces aides, les partenaires européens de l'Espagne ont fixé une série de conditions pour l'obtention de ce prêt (*burden sharing*, création d'une *bad-bank*, nouveau ratio minimum de capital principal à 9%) .

Malgré des efforts structurels significatifs, l'amélioration des comptes publics espagnols est bien plus lente qu'attendu en raison de la persistance d'une récession qui limite les marges de manœuvre du gouvernement. Dans son cadrage macroéconomique et budgétaire présenté en avril 2013, le gouvernement prévoit une chute du PIB de -1,3% en 2013, qui devrait croître légèrement de +0,5% en 2014 et de +0,9% en 2015. En conséquence, les autorités espagnoles annoncent un retour du déficit public sous les 3% du PIB en 2016 : le déficit public atteindrait -6,3% du PIB en 2013, -5,5% en 2014, -4,1% en 2015 et -2,7% en 2016.

Les autres données macroéconomiques qui peuvent être soulignées concernent la dette publique, qui augmenterait jusqu'en 2016 à près de 100% du PIB, ainsi que le taux de chômage, qui atteindrait son maximum en 2013 avec un taux de 27,1%, pour légèrement diminuer les années suivantes jusqu'à 24,8% en 2016. Enfin, Luis de Guindos, ministre de l'Economie, a fortement insisté sur la contribution du secteur extérieur à la récupération économique.

Source SER de Madrid

## Politiques fiscale et économique

L'Espagne a annoncé en 2012 un vaste plan de hausse des prélèvements obligatoires et de réduction des dépenses publiques qui visait à réduire le déficit de 65 milliards d'euros en deux ans et demi.

Mesure phare de ce dispositif, le taux normal de TVA est passé de 18% à 21% au 1<sup>er</sup> septembre 2012. Le taux réduit, qui s'applique à la majorité des produits alimentaires, produits d'hygiène, transports de voyageurs et marchandises, hôtellerie, spectacles, est passé, de son côté, de 8% à 10%, tandis que le taux hyper réduit sera maintenu à 4% sur les produits de première nécessité, comprenant des denrées alimentaires de base.

Pour l'exercice 2013, il n'est pas envisagé d'augmenter les grands impôts, mais seulement les impôts spéciaux et les taxes environnementales ; l'augmentation temporaire de l'impôt sur le revenu qui devait s'éteindre fin 2013 sera prolongée d'un an ; la réduction des dépenses fiscales sur l'impôt sur les sociétés sera poursuivie pour les grandes entreprises (CA supérieur à 20 M EUR) .

Il reste néanmoins de l'espace, à moyen terme, pour de nouvelles hausses de prélèvements obligatoires, notamment en matière de fiscalité directe locale (impôts fonciers, rétablissement pérenne de l'impôt sur le patrimoine), d'accises (droits tabac et alcools) et de rationalisation des dépenses fiscales (poursuite du toilettage des taux réduits et super réduits de TVA, dépenses fiscales sur l'impôt sur le revenu et l'impôt sur les sociétés).

Enfin, dans son Programme national de réformes 2013-2016, le Gouvernement a souhaité mettre l'accent sur les réformes structurelles de nature à relancer la croissance et l'emploi plutôt que sur les mesures d'austérité.

En matière de réformes structurelles, il s'agit pour le Gouvernement de mettre en place le plus rapidement possible l'agence budgétaire indépendante, d'adopter la réforme locale et l'ensemble des mesures de rationalisation des administrations publiques, de présenter un projet de loi relatif à l'ouverture des professions réglementées, d'adopter le projet de loi relatif à la création d'un « marché intérieur » espagnol, et d'arrêter les différents paramètres définissant le facteur de soutenabilité des régimes de retraite.

Pour la croissance et l'emploi, le Gouvernement a annoncé:

- **une loi des entrepreneurs**, dont l'ambition est de favoriser les créations d'entreprises via une simplification des obstacles administratifs et financiers ainsi que la promotion de la « deuxième chance », en cas de faillite d'une activité professionnelle ;
- **des mesures destinées à faciliter le financement des entreprises en dehors du secteur bancaire**, via le développement du capital-risque, des sociétés de garantie réciproque, du mécénat ainsi que la reconduction d'un plan d'apurement des dettes des administrations publiques à l'égard de leurs fournisseurs (délai de paiement maximal réduit à 30 jours) ;
- des mesures en faveur de **l'internationalisation des entreprises**.
- un nouveau dispositif **d'indexation des prestations sociales et des rémunérations publiques, déconnecté de l'indice des prix à la consommation**, afin de réduire la dynamique de la dépense publique dans un contexte où l'inflation demeure élevée.

*Source SER de Madrid*

## Accords politiques, juridiques et multilatéraux

Dès le début des années 2000, le rapprochement entre la France et l'Espagne s'est accéléré. Aujourd'hui, les principaux enjeux bilatéraux font l'objet régulièrement d'accords ou de traités : on peut citer, à titre d'exemple, la signature d'un memorandum de coopération institutionnelle en matière de trafic de stupéfiants et substances psychotropes entre les juridictions interrégionales spécialisées françaises et le Parquet anti-drogue espagnol, les accords de coopération en matière policière et judiciaire (lutte conjointe contre ETA), en matière de transports (liaisons grande vitesse Méditerranée et Atlantique à travers les Pyrénées, autoroutes de la Mer...) d'éducation, de coopération dans le domaine de la recherche et du supérieur, ainsi que la réalisation d'une ligne à Très Haute Tension à l'Est des Pyrénées qui débutera fin 2011 et dont le service commercial devrait débuter en 2014.

Au niveau fiscal, une Convention de non-double imposition a été signée entre la République Française et le Royaume d'Espagne le 10 octobre 1995 à Madrid et entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 1997. Elle tend à éviter les doubles impositions ainsi qu'à prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune.

Par ailleurs, l'Espagne, membre de l'Union Européenne, du G20, et de l'OMC, est un acteur mondial qui participe aux décisions d'ampleur internationale et aux principaux accords multilatéraux. Elle participe également à de nombreux accords de coopération internationale en matière de Recherche et Développement via le Centre pour le développement technologique industriel (CDTI).

Enfin, sa présence en Amérique Latine est importante (secteur bancaire, télécommunication et énergétiques, principalement) et le prestige des entreprises espagnoles sur les principaux marchés sud-américains reste un atout. L'Espagne a d'ailleurs signé un accord avec l'OEA (Organisation des Etats Américains) en 1972 afin de réguler ses relations avec les pays d'Amérique Latine, accord lui ayant permis par la suite d'obtenir le statut d'observateur permanent de l'organisme, de maintenir une mission permanente auprès de celui-ci et d'impulser la ratification de nombreux autres accords.

## Commerce extérieur

**Importations en 2012 :** 253,4 Md EUR

**Exportations en 2012 :** 222,6 Md EUR

**Poids de la France dans les importations de l'Espagne en 2012 :** 12,1 %

### Etat des lieux du commerce extérieur

L'Espagne est le 17<sup>ème</sup> exportateur mondial et le 14<sup>ème</sup> importateur mondial de marchandises.

En 2012, les exportations espagnoles de marchandises ont atteint 222,6 milliards EUR, ce qui représente une augmentation de 3,8 % par rapport à 2011 (taux de croissance supérieur à celui de la Chine). Les importations, quant à elles, ont diminué de 2,8 % en 2012 pour atteindre 253,4 milliards EUR. Le taux de couverture commercial s'élève à 87,9 %, le taux le plus élevé depuis 1988, un résultat supérieur de +6,1 points à celui de 2011 (81,8%).

Le déficit commercial, quant à lui, s'est réduit de 33,6 %, pour atteindre 30,8 milliards EUR, soit -2,9% du PIB.

L'UE reste le 1<sup>er</sup> partenaire commercial de l'Espagne (49,1% de ses importations et 61% de ses exportations), mais on constate la part toujours grandissante des échanges avec les pays d'Afrique du Nord, d'Amérique latine et de la Chine depuis 2007.

Au niveau des produits, l'Espagne exporte principalement des produits chimiques, du matériel de transport ferroviaire, des denrées alimentaires et des véhicules automobiles alors que ses importations, outre l'énergie, sont principalement composées de biens d'équipements et biens de consommation.

### Les principaux groupes de produits exportés par l'Espagne en 2012 sont les suivants :

- les biens d'équipement (19,6 %) ; +1,6 % par rapport à 2011
- les produits alimentaires (15,3 %) ; +11,7 % par rapport à 2011
- les produits chimiques (14,1%) ; +6,4% par rapport à 2011
- le secteur automobile (13,7%) ; -7,6% par rapport à 2011

### Les principaux groupes de produits importés par l'Espagne en 2012 sont les suivants :

- les produits énergétiques (24,4 %) ; +11,0 % par rapport à 2011
- les biens d'équipement (16,7 %) ; -9,3 % par rapport à 2011
- les produits chimiques (15,0 %) ; +0,8 % par rapport à 2011
- les produits alimentaires (11%) ; +2,3% par rapport à 2011

*Source : Secrétariat d'Etat au Commerce, 2012 – SG d'Evaluation des Instruments de Politique Commerciale.*



## Des relations commerciales bilatérales privilégiées

L'Espagne est un partenaire économique important pour la France. En 2012, elle est le 4<sup>ème</sup> client (6,7% des exportations françaises), 6<sup>ème</sup> fournisseur (5,9% des importations françaises) et 5<sup>ème</sup> destination de nos investissements (données 2011). La France est par ailleurs le 2<sup>ème</sup> fournisseur de l'Espagne, derrière l'Allemagne, et son 1<sup>er</sup> client.

Les positions de nos entreprises se sont cependant fortement dégradées : érosion de nos parts de marché ; détérioration de notre solde commercial. Après une forte baisse en 2008 et 2009, le volume des échanges commerciaux connaît toutefois une certaine reprise depuis 2010.

Plus précisément, nos exportations de biens vers l'Espagne se sont élevées à 29,2 Md EUR en 2012, en diminution de 23% par rapport à 2007 (37,9 Md EUR). En cinq ans, les exportations françaises ont donc diminué de 8,7 Md EUR mais restent quasiment équivalentes à l'ensemble des exportations françaises vers les BRIC (Brésil, Russie, Inde et Chine). Nos importations depuis l'Espagne, après une forte diminution en 2009, retrouvent quant à elles pratiquement leur niveau pré-crise : 30,7 Md EUR en 2012, contre 31,6 Md EUR en 2007.

Au terme de l'année 2012, notre solde commercial avec l'Espagne est désormais déficitaire à hauteur de -1,56 Md EUR, alors qu'il était excédentaire à 6,4 Md EUR en 2007.

Les relations commerciales entre la France et l'Espagne se doublent d'un volume important d'investissements dans les deux sens. Selon l'enquête filiale menée par l'INSEE en 2009, il y avait 1 811 filiales françaises en Espagne, employant 285 191 employés et réalisant un chiffre d'affaires de 63,3 Mrd EUR. Parmi les vingt plus grandes entreprises en Espagne figurent trois françaises : Carrefour (11<sup>ème</sup>), PSA (15<sup>ème</sup>) et Renault (17<sup>ème</sup>).

*Source : SER de Madrid*

## Les secteurs porteurs et la présence française

### Tourisme

Le tourisme est un secteur clé de l'économie espagnole. Il représente 10 % du PIB et emploie 11% de la population active. C'est un secteur qui impacte de nombreuses activités connexes comme l'hôtellerie, les transports, les commerces mais aussi les nouvelles technologies, le bâtiment, la santé ou encore l'agroalimentaire et qui bénéficie d'un taux de fidélité exceptionnel (6 touristes sur 8 reviennent après une première expérience).

L'Espagne a une volonté forte de restructurer ce secteur. Pour cela, elle a mis en place le plan « Turismo 2020 » qui est un plan stratégique et une feuille de route pour sa modernisation. Priorités identifiées : innovation et intégration des nouvelles technologies; intégration des préoccupations environnementales; tourisme accessible; offre différenciée etc.

De plus, grâce à la décentralisation, il existe de nombreux projets locaux financés par les administrations régionales (rénovations et aménagements d'équipements touristiques).

Quelques chiffres : 57,9 millions de touristes en 2012 (+ 3 % qu'en 2011), soit la 4<sup>ème</sup> destination mondiale en nombre de touristes (France : 1<sup>ère</sup> avec 81 millions de touristes) mais le 2<sup>ème</sup> pays pour les recettes commerciales : 55,8 millions EUR (France : 3<sup>ème</sup> avec 54,5 millions USD).

L'avenir passe par un tourisme durable, moins dépendant des saisons et qui développe le marché intérieur : patrimoine, tourisme religieux et culturel, gastronomie, œno-tourisme, santé.

### Energie

L'Espagne est un pays fortement dépendant au niveau énergétique. Plus de 78,4 % de ces besoins sont en effet couverts grâce aux importations. L'énergie primaire utilisée en Espagne provient, pour plus de 80 %, de combustibles fossiles (pétrole, gaz et charbon), très contaminants. C'est en même temps un pays très consommateur d'énergie qui ne dispose pas encore d'un modèle énergétique stable, la question de l'énergie nucléaire fait toujours débat, par exemple.

En revanche, elle avance résolument en matière d'interconnexions énergétiques avec ses voisins proches (ouverture en 2014 de la nouvelle liaison électrique à très haute tension, 2 800 mégawatts dans un premier temps, puis 4 000 mégawatts à terme, entre la France et l'Espagne).

Afin de répondre à ces spécificités, la politique énergétique espagnole a suivi trois axes : augmenter la sécurité de l'approvisionnement en énergie, améliorer la compétitivité de l'économie et garantir un développement économique, social et environnemental durable. Dans ce contexte les autorités espagnoles ont fortement soutenu le développement des énergies renouvelables.

Le Plan des Energies Renouvelables (PER) 2011-2020 fixe comme objectifs la production à partir des énergies renouvelables de 20,8% de la consommation brute finale d'énergie dont 11,3 % de la consommation d'énergie dans le secteur des transports et 39 % de la génération d'électricité.

Le ministère de l'Industrie espagnol a proposé un nouveau bouquet énergétique et prévoit une augmentation de la demande en électricité à l'horizon 2020. Au sein de ces énergies, l'éolien devrait conserver sa forte prédominance dans la production d'électricité, avec 49 % de la production nationale d'électricité prévue pour 2020. Cependant, la contribution de l'énergie hydraulique devrait progressivement diminuer en faveur d'une plus grande participation des énergies solaire photovoltaïque, solaire thermoélectrique et biomasse.

## Agroalimentaire et distribution

Au cours des trois dernières décennies de croissance, les consommateurs espagnols se sont largement ouverts à tout type de gastronomie au détriment en partie de leur propre culture, jugée à cette époque un peu aride.

Les fournisseurs français ont largement profité de cette facilité financière et de cette ouverture, proposant de nombreuses références de haute qualité, à des prix souvent très élevés.

Depuis le coup de frein lié à la crise, l'ambiance change, mais ne se dégrade pas véritablement : l'ère des achats à n'importe quel prix est révolue, sans pour autant que les consommateurs locaux se résignent à revenir à un modèle vieux de plus de trente ans.

Le marché change donc sur le fond :

- **Plus de culture dans l'art du « bien manger »** ce qui autorise les consommateurs à porter un regard beaucoup plus aigu sur le rapport qualité/prix des produits proposés.
- **L'importance de la gastronomie reste intacte comme source de plaisir** et l'origine France est toujours aussi bien perçue dans cette gastronomie.
- Grâce à des chefs médiatiques, **redécouverte de la culture gastronomique espagnole**, mise en avant par des industriels locaux qui ont aussi pris des leçons, surtout dans le domaine du marketing.

Le marché est donc plus concurrentiel, mais beaucoup mieux structuré, et toujours aussi favorable aux produits français, surtout si ces derniers profitent des innovations que recherchent les couches plus jeunes de la population. Les acteurs de ce marché sont les grossistes, les agents spécialisés (peut-être un peu fragilisés par la crise ambiante) qui servent aussi bien le secteur HORECA que les GMS et épicerie fines.

## Aéronautique

L'industrie aéronautique espagnole se situe au 5<sup>ème</sup> rang européen en termes de chiffre d'affaires (6,3 milliards EUR en 2011) et d'emplois (37 000 personnes en 2011), derrière la France, le Royaume-Uni, l'Allemagne et l'Italie.

Regroupant plus de 370 entreprises, le secteur aéronautique ne connaît pas la crise car son dynamisme n'est pas directement lié au marché intérieur. Au cours des 10 dernières années, le rythme de croissance du secteur a été très soutenu (+12 % en moyenne). Il investit 14,2% de son chiffre d'affaires annuel dans la R&D.

Les entreprises aéronautiques espagnoles sont en pointe dans divers secteurs comme les avions de transport militaire, les turbines basse pression, les activités de maintenance, les avions de ravitaillement en vol et de missions spatiales, les structures en matériaux composites, et notamment fibre de carbone, et les systèmes de gestion du trafic aérien. L'industrie espagnole est engagée dans les principaux programmes de construction civile (Airbus A380, A350, Boeing, Embraer) et militaire (Airbus A400M, Eurofighter, Tigre).

## Automobile

5<sup>ème</sup> exportateur au monde, et 3<sup>ème</sup> en Europe, le secteur automobile représente 10 % du PIB et 17,7% des exportations espagnoles.

L'industrie génère 300 000 emplois directs et près de 2 millions d'emplois indirects et s'appuie sur un réseau de sous-traitants qualifiés et très compétitifs.

En 2011, la production automobile s'élève à 2,37 millions d'unités. 9 véhicules sur 10 fabriqués en Espagne sont exportés. Ce qui suppose une augmentation de 2% des exportations par rapport à l'exercice précédent.

La production devrait augmenter rapidement car Renault a annoncé un programme d'investissement supplémentaire sur son site de Valladolid, Nissan va renforcer son site de production à Barcelone et enfin Ford a délocalisé récemment la production de certains modèles de la Belgique vers l'Espagne.

## Industrie pharmaceutique et biotechnologies

En 2011, le secteur pharmaceutique espagnol comptait 198 laboratoires et employait près de 40.000 personnes directement et 200.000 indirectement. Dans le contexte récessif et de réduction des dépenses publiques, les ventes de médicaments ont baissé de -5,1% pour atteindre 13,94 Milliards EUR. Via plusieurs mesures législatives, le gouvernement espagnol a favorisé le développement des génériques au détriment des marques : les premiers ont augmenté de +36,5% en unités et +40,3% en valeur alors que les marques ont chuté de -6,4% en unités et -12,3% en valeur.

La France est le 4<sup>ème</sup> fournisseur de l'Espagne dans ce domaine derrière les Etats-Unis, l'Allemagne et le Royaume-Uni et compte 15 filiales installées dans le pays.

Le secteur des biotechnologies a un poids croissant dans l'économie nationale. En 2011, il supposait 7,15% du PIB (contre 5,72% en 2010 et 2,98% en 2008). Les grands groupes industriels incorporent l'activité biotechnologique comme moteur de leur innovation. Ainsi au total, ce sont 3 025 entreprises espagnoles qui évoluent dans ce domaine, dont 660 en activité principale ou exclusive. Le CA 2011 du secteur biotech espagnol est de 76 Milliards EUR, soit une augmentation de 26% par rapport à l'exercice précédent.

Les principales aires thérapeutiques de recherche sont : l'oncologie, les maladies du système nerveux central et les maladies infectieuses. On note la tendance au rachat de sociétés biotechnologiques de la part de grands groupes industriels. En 2012, GRIFOLS (groupe pharmaceutique spécialisé dans les hémo-dérivés) a racheté VCN BIOSCIENCE et ARACLON BIOTECH ; REPSOL a acquis 50% de la compagnie NEOL BIOSOLUTIONS

## Les investissements français en Espagne

	IDE* français en Espagne	IDE* espagnols en France
2008	2 307,5	1 159,2
2009	1 185,1	510,1
2010	1 646,9	298,8
2011	1 297,3	273,8

Source : Datainvox

\* Flux d'IDE bruts en M EUR





Selon la Banque d'Espagne, le flux net d'IDE français en Espagne en 2011 a été de 3,9 Md EUR, après avoir été négatif en 2010 à -4,2 Md EUR. Selon le registre des IDE du ministère de l'Economie, trois quarts des flux d'IDE français vers l'Espagne en 2011 étaient destinés à l'industrie manufacturière.

Le stock d'IDE détenu par la France en Espagne était estimé par la Banque d'Espagne à 38 Md EUR à fin 2011, faisant de la France le 3<sup>ème</sup> pays investisseur en Espagne, avec 7,8% du stock total d'IDE accueillis par l'Espagne, derrière les Etats-Unis et Royaume-Uni. Cette part est de nouveau en augmentation après avoir diminué en 2010 (elle s'élevait à 9,3% en 2009 et à 7,1% en 2010), alors que celle de l'Allemagne continue d'augmenter régulièrement (6,9% en 2011, contre 5,6% en 2009).

### Classement des premiers pays émetteurs d'IDE vers l'Espagne en 2009-2012

Rang	IDE entrant en Espagne
1	Pays-Bas
2	Royaume-Uni
3	Luxembourg
4	Emirats Arabes Unis
5	Allemagne
6	France

## Environnement des affaires et conseils pratiques

### Les usages du pays

Les principaux points forts de l'Espagne résident dans la flexibilité et l'adaptabilité des opérateurs économiques et dans la qualité de vie que propose ce pays. L'Espagne est un pays décentralisé dans lequel chaque Communauté autonome possède sa propre législation en matière de santé, éducation, police locale, usages commerciaux, etc.

Les horaires de travail varient également entre les deux pays. En effet, l'heure du déjeuner espagnol est de 14h à 16h, ce qui peut limiter les contacts durant l'après-midi. Les Espagnols sont cependant joignables jusqu'à 20h et plus facilement accessibles en règle générale.

### Formalités d'entrée dans le pays

Conformément au principe de libre circulation, les Français souhaitant séjourner en Espagne ne sont soumis à aucun contrôle d'identité. Il leur est toutefois recommandé par mesure de précaution, d'avoir toujours en leur possession un passeport ou une carte d'identité valide.

### Langues et régionalisation

L'Espagnol (ou Castillan) est la langue la plus couramment utilisée dans l'ensemble du territoire. Cependant, en Catalogne, comme en Galice ou au Pays Basque, le catalan, le galicien et le basque sont des langues de la vie quotidienne.

### Indicatifs téléphoniques du pays et de la ville à partir de la France

00 34 + indicatifs régionaux (91 pour Madrid, 93 pour Barcelone, par exemple)

### Accès au réseau Internet

Les réseaux ADSL et WIFI sont très répandus, avec les mêmes débits qu'en France (entre 15 et 20 méga).

### Cartes de paiement utilisées

Toutes les cartes de paiement international (Visa, Eurocard/Mastercard, Diners, American Express,...) sont utilisées dans le pays. Toutefois, un certain nombre de magasins et restaurants n'acceptent souvent que des paiements en liquide.

### Obligations légales

Pour une installation pérenne en Espagne (contrat de travail, ouverture d'un compte bancaire, achat de véhicule...), un numéro d'identification fiscale, appelé NIE (Número de Identificación de Extranjero) est indispensable. Toute personne souhaitant constituer une société devra disposer de ce numéro pour mener à bien les démarches liées à l'implantation de son activité. Ce numéro peut-être sollicité auprès de la Direction générale de la Police (**Site Internet du ministère de l'intérieur : [www.mir.es](http://www.mir.es)**) ou des consulats espagnols à l'étranger. Par ailleurs, il est obligatoire depuis juillet 2007, de s'inscrire comme ressortissant de l'Union européenne auprès du registre central des étrangers. Cette inscription, matérialisée par la délivrance d'un certificat, inclut également l'obtention du NIE).

**Pour plus d'informations, le « Guide des Affaires en Espagne » est disponible sur [www.ubifrance.fr](http://www.ubifrance.fr).**

### Les pratiques commerciales du pays

Il existe de nombreuses différences culturelles entre la France et l'Espagne. Le tutoiement est quasi immédiat, ce qui entraîne des rapports plus directs avec son interlocuteur. Il y a une plus grande proximité et des échanges plus informels avec les clients. Ce contact personnel permet d'établir une relation de confiance et les Espagnols y attachent beaucoup d'importance. Les Espagnols mettront également moins de formes dans leur discours, feront preuve de moins de tact que les Français et de plus de franchise.

En revanche, malgré la proximité géographique qui existe entre nos deux pays, il est préférable d'éviter toute remarque ou comparaison avec la France et de ne pas brusquer les échanges, au risque de les enrayer et d'y mettre un terme.

En outre, les investisseurs français doivent faire preuve d'ouverture d'esprit et d'une grande capacité d'adaptation et ne doivent pas hésiter à aller à la rencontre des prospects espagnols tout en montrant leur disponibilité, sans jamais refuser des déjeuners d'affaires improvisés dans les aéroports, hôtels...

Les spécificités régionales sont également très marquées dans les relations d'affaires. En effet, certaines régions ont leurs propres langues et pratiques commerciales (Catalogne, Pays Basque, Galice, Communauté autonome de Valence), d'où la nécessité de s'adapter aux régionalismes et d'être à l'écoute des différents acteurs (administrations locales, fournisseurs, entreprises, etc.) afin de garantir une meilleure approche des différents marchés composant le marché national.

## Pour en savoir plus



## Conseil

### *Bonnes pratiques dans la prévention de la corruption*

En matière de commerce international, le paiement de « faveurs » peut s'avérer une pratique courante afin de favoriser la conclusion d'une affaire. Une quelconque facilité (matérielle ou pécuniaire) peut être attendue en échange de services fournis par l'administration, ou par d'autres entreprises. Ainsi, certaines entreprises qui travaillent régulièrement à l'international peuvent être invitées à payer des pots-de-vin en vue de gagner des contrats, ou des « pourboires » afin d'obtenir un traitement prioritaire de leur dossier au sein des administrations.

L'entreprise doit cependant être consciente que pratiquer la corruption peut être dangereux d'une part parce que certains pays la condamnent fortement au travers de mesures anti-corruption, d'autre part parce que la corruption peut avoir des implications directes sur la gestion de l'entreprise.

Le manager international doit être très attentif à tracer une ligne distincte entre « la voie raisonnable » pour faire du commerce international, et des pratiques relevant directement de la corruption. Les pots-de-vin ouvrent la voie à une performance de mauvaise qualité et à la perte de repères moraux parmi le personnel de l'entreprise. La corruption mène à la propagation de pratiques commerciales contraires à l'éthique.

C'est pourquoi l'OCDE a adopté une convention, en décembre 1997, sur la lutte contre la corruption qui établit des normes juridiquement contraignantes tendant à faire de la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales une infraction pénale et prévoit un certain nombre de mesures visant à mettre en œuvre efficacement cette infraction.

Notre Agence souscrit aux principes de cette convention et invite l'ensemble de ses clients à prendre connaissance du décret n° 2000-948 du 28 septembre 2000 portant publication de cette convention et à en mesurer les enjeux dans le cadre de leurs pratiques professionnelles.

UBIFRANCE vous propose quatre gammes complètes de produits et services d'accompagnement pour vous aider à identifier les opportunités des marchés et à concrétiser vos projets de développement international.



• **Gamme Conseil** : pour obtenir la bonne information sur les marchés étrangers et bénéficier de l'expertise des spécialistes d'UBIFRANCE.



• **Gamme Contact** : pour identifier vos contacts d'affaires et vous faire bénéficier de centaines d'actions de promotion à travers le monde.



• **Gamme Communication** : pour communiquer à l'étranger sur votre entreprise, vos produits et votre actualité.



• **Volontariat International en Entreprise (VIE)** : pour optimiser votre budget ressources humaines à l'international

Retrouver le détail de nos produits sur : [www.ubifrance.fr](http://www.ubifrance.fr)

#### © 2013 – Ubifrance

Toute reproduction, représentation ou diffusion, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, sur quelque support que ce soit, papier ou électronique, effectuée sans l'autorisation écrite expresse d'Ubifrance, est interdite et constitue un délit de contrefaçon sanctionné par les articles L.335-2 et L.335-3 du code de la propriété intellectuelle.

#### Clause de non-responsabilité :

Ubifrance ne peut en aucun cas être tenu pour responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication dans un but autre que celui qui est le sien, à savoir informer et non délivrer des conseils personnalisés.

Les coordonnées (nom des organismes, adresses, téléphones, télécopies et adresses électroniques) indiquées ainsi que les informations et données contenues dans ce document ont été vérifiées avec le plus grand soin. Toutefois, Ubifrance ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable d'éventuels changements.

Prestation réalisée sous système de management de la performance certifiée BVC ISO 9001 : 2008

Auteur : UBIFRANCE Espagne – Bureau de Madrid

Adresse : Marqués de la Ensenada, 10 – 3a  
28004  
Madrid

Rédigée par : Roberto DIEZ  
Revue par : Richard GOMES

Version originale du : 18 juillet 2012  
Version mise à jour le : 21/06/2013